

TBWA International Holding

Société à responsabilité limitée au capital de 130.787.000 euros

Siège social : 52, avenue Emile Zola, 92100 Boulogne -

Billancourt

440 329 431 RCS Nanterre

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 11 MARS 2026**

L'an deux mille vingt-six, et le mercredi onze mars, à quatorze heures, au siège social,

La société Omnicom Europe Limited,

Société de droit anglais,

Dont le siège est Bankside 3, 90-00 Southwark Street, London SE1 0SW (Royaume Uni),
immatriculée sous le numéro 4816192,

Représentée par Monsieur David BARRY, spécialement habilité à cet effet,

Associée unique de la société TBWA International Holding (ci-après « **la Société** »)

Monsieur Marc SOMMEN occupant également les fonctions de Gérant de la Société,

PREMIERE DECISION

L'Associé unique décide de transférer le siège social de la Société du 52, avenue Émile Zola, 92100 - Boulogne Billancourt, au 52, rue de Silly 92100 - Boulogne-Billancourt, avec effet à compter du 11 mars 2026.

Il décide, en conséquence, de modifier corrélativement l'article 5 des statuts de la Société ainsi qu'il suit :

« **ARTICLE 5 - SIEGE SOCIAL**

Le siège social est fixé au 52, rue de Silly, 92100 Boulogne-Billancourt. »

Le reste de l'article 5 des statuts demeure inchangé.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités de publicité requises auprès du Greffe du Tribunal de Commerce du Siège Social.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture, a été signé par le représentant de l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Signé par :

Marc Sommen

5B22A9B78CCB4F8...

Omnicom Europe Limited

Par : Marc SOMMEN